



**Numéro 15**  
10 juillet 2019



**BETTERAVES**  
Maladies du feuillage  
Ravageurs  
**MAÏS**  
Ravageurs  
**FORMATIONS**

Conseil collectif rédigé à partir de notre réseau d'observations en parcelles du début de semaine et du BSV Ile-de-France n° 20 du 2/07/19. Sont concernés par la prescription, les agriculteurs du Nord du département de Seine-et-Marne. Les caractéristiques des produits cités peuvent être retrouvées dans le Guide Culture Info. Si aucune lutte alternative n'est mentionnée, cela signifie qu'elle est inappropriée.

Document rédigé par :

Louise VAN CRANENBROECK  
07 79 99 53 40

**Service Agronomie**

418 Rue Aristide Briand  
77350 LE MEE-SUR-SEINE  
Tél. : 01 64 79 30 75

www.ile-de-france.chambagri.fr

OPE.COS.ENR.15-2. 19/10/18

Avec le soutien financier de :



Avec le soutien financier de l'Union européenne au titre du programme de développement rural 2014-2020.

## EVOLUTION D'INFO.PLAINE

La Chambre d'agriculture de Région Ile-de-France propose plusieurs offres de conseil à l'ensemble des agriculteurs. L'objectif est de renforcer l'appui individuel des agriculteurs et l'accompagnement des groupes dans un souci de proximité et de qualité.

Vous avez reçu cette proposition d'offre de conseil par courrier mais vous pouvez également la retrouver en cliquant sur le lien suivant : [accompagnement conseil technique](#).

Vos conseillers et conseillères de secteur sont à votre disposition pour répondre à l'ensemble de vos questions.

## BETTERAVES

(100 % de couverture)

### Teignes

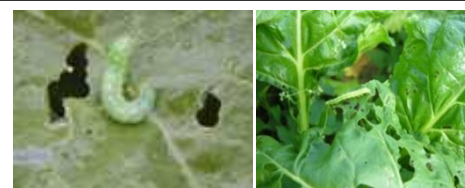
- La présence des chenilles ainsi que leurs dégâts sont signalés mais restent en dessous des seuils.
- Surveiller leur développement.
- Seuil indicatif de risque : 10 % de plantes touchées par des chenilles.



Dégâts de teignes : feuilles du cœur noircies, présence d'amas noirs dans le bas des pétioles ou collets.  
Source ITB

### Noctuelles défoliatrices

- Forte augmentation du nombre de parcelles avec Noctuelles et dégâts sur feuilles. Des parcelles nécessitent une intervention.
- Seuil indicatif de risque : 50 % des plantes porteuses de chenilles ou avec des traces de morsures.



Dégâts de noctuelles défoliatrices  
Source ITB

- Produits possibles sur teignes et

**RESERVE AUX ADHERENTS**



**Conditions d'utilisation des insecticides** : une hygrométrie > 70 % et en l'absence de vent. Intervenir uniquement le soir, en dehors de la présence des abeilles, avec des températures < 13° C.

### Maladies

Pas d'observations de cercosporiose pour le moment. La ramulariose commence à être observée au nord de Coulommiers et l'oïdium dans le secteur de Villiers St Georges et la Ferté sous Jouarre, mais sans dépasser les seuils d'intervention. Au sud du département la pression est nettement plus forte que le reste du département. Pour rappel, le déclenchement de la protection fongique est à déclencher dès les premières apparitions de cercosporiose dans la parcelle.

- Seuils indicatifs de risque :

Maladies	T1	T2	T3
Cercosporiose	1 <sup>ers</sup> symptômes	20 %	25 %
Ramulariose	5 %	20 %	25 %
Oïdium	15 %	30 %	30 %
Rouille	15 %	40 %	40 %

➤ Proposition de programmes fongicides :

🔒 **RESERVE AUX ADHERENTS**

## MAÏS

(stade 9 à 13 feuilles)

### 🚩 Pyrales

Le vol s'est fortement intensifié cette semaine. Les conditions climatiques chaudes sont favorables au vol du papillon. Le pic de vol pourrait arriver très prochainement. Les pontes continuent d'être observées.

➤ Seuil indicatif de risque : 10 % de plantes porteuses d'ooïdes (pontes).

➤ Produit possible :

🔒 **RESERVE AUX ADHERENTS**

### 🚩 Pucerons

Pas d'évolution des infestations pour le moment, la pression reste faible d'autant plus quand les auxiliaires sont présents.

➤ Pas d'intervention spécifique à prévoir.

☞ Seuil de nuisibilité *metopolophium dirhodum* : après 8 feuilles, + 100 pucerons/plante.

☞ Seuil de nuisibilité *sitobion avenae* : après 10 feuilles, fin du risque

## ENQUETE RECOLTE ESCOURGEON 2019

Nous vous invitons à nous faire un retour de vos résultats récoltes en cliquant sur le lien suivant : [Lien enquête récolte escourgeon 2019](#)

Vos résultats nous serviront à comprendre la campagne et les éventuels incidents de cultures.

## Communiquons via la moisson

Le site moissonneuses.fr propose de mettre en relation agriculteurs et agricultrices avec des voisins, riverains.... pour leur faire faire un tour de moissonneuse batteuse pendant la récolte. C'est l'occasion de communiquer dans un contexte très favorable et d'expliquer votre métier et vos pratiques. alors inscrivez-vous sur le site : [moissonneuse.fr](http://moissonneuse.fr)

Le site a pour vocation d'être une passerelle entre un professionnel et un non-agriculteur. Il convient à l'agricultrice ou l'agriculteur de prendre toutes les précautions de sécurité et d'assurance nécessaires pour recevoir un hôte à bord de sa moissonneuse. À bord de l'engin agricole, les places sont limitées au nombre de places assises.

## FORMATION : CONNAITRE ET FAVORISER LES AUXILIAIRES DE CULTURES

Date : **Vendredi 13 septembre 2019** de 9 h à 17 h 30

Lieu : Lycée agricole Bougainville à Brie-Comte-robert

### OBJECTIFS DE LA FORMATION :

- Connaître les différents auxiliaires de cultures, leur écologie et leur intérêt,
- Savoir identifier les auxiliaires de culture,
- Connaître les aménagements favorables aux auxiliaires de cultures,
- Etre capable de se projeter sur son exploitation : quels aménagements et où?

Intervenant : Marlène MOITY – Conseillère Biodiversité de la CARIDF

**Renseignements et inscriptions** : Denise VALENTE Chambre d'agriculture de Région Ile-de-France  
tél. : 01 64 79 31 00 / e-mail : [denise.valente@idf.chambagri.fr](mailto:denise.valente@idf.chambagri.fr)

## FORMATION : BORDURES DE CHAMPS

2 sessions :

**Mardi 17 septembre 2019** de 9 h à 17 h 30 à Etampes (CAR IDF)  
**Jeudi 19 septembre 2019** de 9 h à 17 h 30 à Le Mée sur Seine (CAR IDF)


### OBJECTIFS DE LA FORMATION :

- Identifier une bordure de champs,
- Comprendre ses enjeux agro-écologiques,
- Evaluer son état agro-écologique via une typologie simplifiée,
- Mettre en place une gestion qui sera adaptée pour chaque type de bordure.

Intervenant : Florent MULOT – chargé de mission - Association Hommes et Territoires

**Renseignements et inscriptions :** Maï CHAPELIN Chambre d'agriculture de Région Ile-de-France  
tél. : 01 39 23 42 38 / e-mail : [mai.chapelin@idf.chambagri.fr](mailto:mai.chapelin@idf.chambagri.fr)



Retrouvez les bulletins info.pl ine, les BSV de la région ainsi que les guides culture sur notre site Internet.  
*La Chambre d'agriculture de Région Ile-de-France est agréée par le ministère en charge de l'Agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le numéro IF01762, dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA.*

**Toute rediffusion et reproduction interdites.**